

GUIDE PRATIQUE

Pays des Combrailles

Le pays de votre développement durable



conseil
architecture
urbanisme
environnement
P U Y - D E - D Ô M E



Revaloriser l'habitat traditionnel

S o m m a i r e

Accompagner vos projets	3
Les types architecturaux des Combrailles.....	4
La restauration du bâti traditionnel.....	5 à 8
• 1 - Les façades : pierres apparentes ou enduits ?	5
• 2 - Les ouvertures	6
• 3 - Les couvertures	6
• 4 - Les volets	7
• 5 - Les portes	7
• 6 - Les ferronneries	8
• 7 - Les marquises	8
• 8 - La zinguerie	8
Quelques exemples de façades.....	9 à 10
Les acteurs : qui fait quoi ?	11

Direction de la publication : Alain Escure, SMADC et Maurice Mestre, CAUE du Puy-de-Dôme

Crédits photos : CAUE 63 – SMADC - Communauté de Communes de Pionsat -

Communauté de communes de Côtes de Combrailles - Bruhat Bouchaudy

Conception graphique : Caroline Frasson-Cochet

Impression : Porçu - Cournon d'Auvergne

Dépôt légal : à parution / juin 2008.

Les concepteurs des projets ne sont pas tous connus, veuillez nous en excuser. Les auteurs seront rajoutés sur les photos lors des rééditions, sur simple demande auprès du SMADC.

Accompagner vos projets

Le Pays des Combrailles est doté d'une Charte Architecturale et Paysagère destinée à valoriser et améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Cette Charte précise, sous la forme de fiches méthodologiques, des conseils et préconisations dans des domaines variés. Le classeur rassemblant ces fiches est consultable en mairie, auprès des Communautés de communes et du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles.

Afin d'apporter des conseils pratiques et accessibles, une collection de Guides Pratiques a été éditée. Ces Guides Pratiques ont pour ambition de vous accompagner dans vos projets d'aménagement, de construction, de restauration ou de valorisation. Rappelons qu'il ne s'agit que de conseils sans valeur réglementaire, mais qui ont pour but de valoriser et préserver ce qui fait l'identité, la qualité de l'architecture et des paysages des Combrailles.

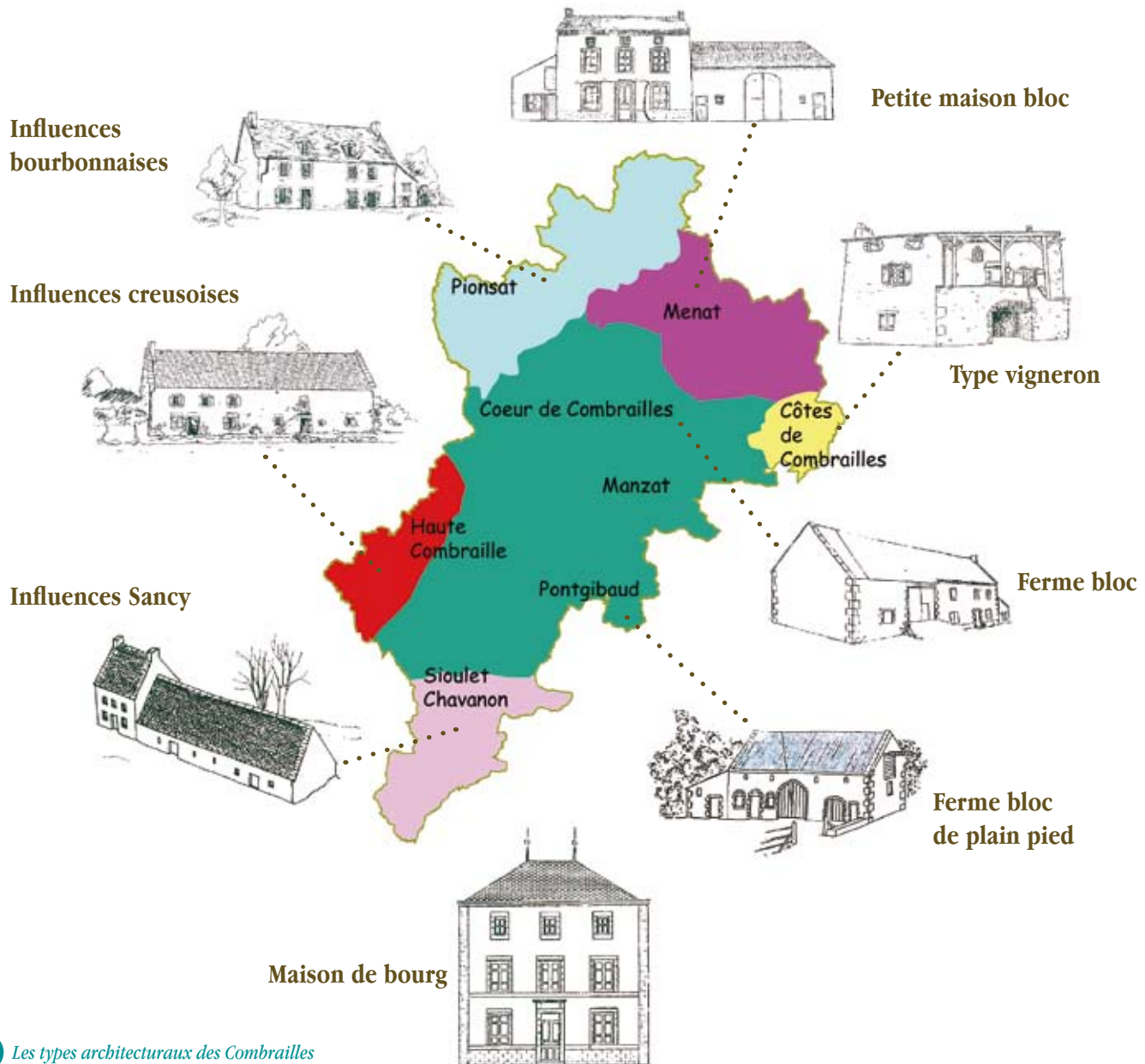
L'architecture des Combrailles est globalement méconnue. Elle doit ses qualités à une bonne adaptation au sol, à la simplicité de ses volumes et à l'équilibre de ses proportions.

Compte tenu de la situation des Combrailles au carrefour d'influence diverses (Bourbonnais, Creuse, Limagne, Montagne...), les modes de constructions, les volumétries et les matériaux employés sont très variés. On ne peut parler « d'une » architecture des Combrailles, mais on retrouve des types qui se déclinent en fonction d'influences géographiques et historiques.

Ce patrimoine est fragile et des restaurations maladroites peuvent en altérer la qualité. Aussi, il faut le connaître pour mieux le perpétuer, mais aussi le faire évoluer afin que l'architecture locale devienne une source d'inspiration et de création et que patrimoine rime aussi avec modernité.



Les types architecturaux des Combrailles



La restauration du bâti traditionnel

Se poser les bonnes questions :

Est ce que ma maison est en cohérence avec les maisons environnantes et les couleurs locales ?

Comment utiliser les matériaux d'aujourd'hui au profit des maisons d'hier ?

→ 1 - Les façades : pierres apparentes ou enduits ?

Le choix peut paraître difficile mais il suffit d'observer sa maison. Une maison destinée à rester en pierre apparente aura subi une mise en œuvre particulière de la maçonnerie au niveau de la taille des pierres et/ou de l'appareillage de celles-ci. Si ce n'est pas le cas, laisser les pierres apparentes peut entraîner des désordres particulièrement au niveau des infiltrations d'eau. Les bâtis en pierre apparentes étaient souvent des granges ou des dépendances. Au-delà de la protection des murs contre les intempéries, l'enduit joue aussi un rôle esthétique dans le paysage en colorant les façades, particulièrement, celles vues depuis l'espace public.



Plutôt que :

→ Des joints de pierres en relief ou en creux lissés au fer ou peints, des parements en fausses pierres ou en plaques PVC industrialisées (bardages).

→ Des enduits dits « à la tyrolienne » à gros grains, des enduits très clairs de teinte blanche jaune pâle ou orangée.

Essayez :

→ Des joints « beurrés » au nu des pierres dans le cas de maçonneries en pierres appareillées (destinées à rester apparentes).

→ Des panneaux en maçonneries de « tout-venant » enduits entièrement en ne laissant apparents que les chaînages d'angle/corniches/entourages d'ouvertures en pierre de taille.

→ Des enduits à base de chaux grattés ou finement talochés et teintés de façon discrète d'après la palette des enduits locaux. La Charte Architecturale et Paysagère des Combrailles recommande des gris colorés.



→ 2 - Les ouvertures

Plutôt que :

➔ Des ouvertures de proportions horizontales sur les anciennes maisons d'habitation.

Essayez :

➔ D'axer verticalement la composition de nouveaux percements sur ceux existants avec des proportions plus hautes que larges.



→ 3 - Les couvertures

Plutôt que :

➔ Des matériaux de couverture type plaques ondulées claires.

Essayez :

➔ D'employer de l'ardoise naturelle ou de la tuile terre cuite plate ou canal.



→ 4 - Les volets

Plutôt que :

➔ Mettre en place des volets roulants.

➔ La pose des caissons de volets roulants visibles.

Essayez :

➔ De restaurer les volets existants plus adaptés à l'architecture des bâtis traditionnels.

➔ D'insérer le caisson dans le tableau, de dissimuler celui-ci par la création d'un lambrequin.



→ 5 - Les portes

Plutôt que :

➔ Remplacer la porte d'entrée.

➔ De modifier les proportions.

Essayez :

➔ De restaurer les portes existantes dans la mesure du possible.

➔ De privilégier le principe de l'imposte vitrée en partie haute et de la porte pleine peinte en partie basse.



→ 6 - Les ferronneries



Plutôt que :

➔ Déposer les vieilles ferronneries.

Essayez :

➔ De les protéger par un anti-rouille transparent support de peinture pour une mise en valeur de la façade.



→ 7 - Les marquises

Plutôt que :

➔ Déposer les marquises existantes.

Essayez :

➔ De restaurer les marquises existantes.

➔ De bâtir une marquise avec une structure bois couverte de tuiles, ardoises ou tôles ondulées.

➔ De respecter l'emploi du verre et d'une structure métallique plus légère et en accord avec l'architecture des bâtiments traditionnels.



→ 8 - La zinguerie

Plutôt que :

➔ Poser des chéneaux en PVC.

Essayez :

➔ La pose de chéneaux et de descentes d'eaux pluviales en zinc avec des dauphins en fonte scellés sur deux mètres de haut en pied de chute. La peinture des dauphins reprendra la couleur des ferronneries.

Quelques exemples de façades

**Maison de bourg
à Saint Hilaire
la Croix**



AVANT



APRÈS

**Maison de bourg
à Yssac la Tourette**



AVANT



APRÈS

**Maison de bourg
à Pionsat**



AVANT



APRÈS

Quelques exemples de façades



© Bruhat Bourchaudy



Faye-Hoeligen

Les acteurs : Qui fait quoi ?

Les professionnels de l'architecture : www.architecte.org.

Vos partenaires sur le territoire :

LE CAUE du Puy-de-Dôme

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement :

Maison de l'habitat

129, avenue de la République - 63100 Clermont Ferrand

tél. : 04 73 42 21 20 - fax : 04 73 93 27 64

contact@caue63.com - www.caue63.com

LE CAUE vous accompagne en amont dans la mise en place de votre projet en vous apportant leurs compétences en matière de sensibilisation et de conseil sur les thèmes de l'AUE (architecture, urbanisme, environnement).

SMAD des Combrailles

**Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles :**

Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais d'Auvergne

tél. : 04 73 85 82 08 - fax : 04 73 85 79 44

smadc@Combrailles.com - www.combrailles.com

Le SMAD des Combrailles vous accompagne dans votre démarche de mise en valeur de l'habitat en apportant du conseil et de l'information en lien avec la Charte Architecturale et Paysagère. en veillant à la mise en œuvre des prescriptions énoncées au sein du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

29, avenue de la Libération 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 29 33 80 - Fax : 04 73 29 33 88

sdap.puy-de-dome@culture.gouv.fr

Les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) sont des services déconcentrés du ministère de la culture et de la communication, à l'échelon départemental. Il existe un SDAP dans chaque département. Les SDAP exercent trois grandes missions : le conseil, le contrôle et la conservation.

Ils jouent un rôle de premier plan pour le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité, notamment en faisant prendre en compte le contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement ;

Ils délivrent des avis sur tous les projets qui ont pour effet d'apporter des

modifications dans les espaces protégés - bâtis ou naturels -, avec l'ambition d'en maintenir, voire d'en améliorer la qualité ;

ils sont conservateurs des monuments historiques placés sous la responsabilité de la direction de l'architecture et du patrimoine (cathédrales, châteaux...) et assurent la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des édifices classés au titre des Monuments historiques.

A l'intérieur du SDAP, l'Architecte des Bâtiments de France possède des missions propres, en tant que garant du patrimoine.



Notre collection

GUIDE PRATIQUE



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

Maison des Combrailles - BP 25
63390 Saint Gervais d'Auvergne
tél. 04 73 85 82 08
fax. 04 73 85 79 44
smadc@combrailles.com
www.combrailles.com



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Maison de l'habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
tél. : 04 73 42 21 20 - fax : 04 73 93 27 64
contact@caue63.com
www.caue63.com